



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS – École Marc-Favreau
12 septembre 2024 à 18h45

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école Marc-Favreau, tenue le 12 septembre 2024 à 18h45 au 6310 rue Somerled à Montréal.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Guo souhaite la bienvenue et déclare l'assemblée ouverte. Il est 18h50.

2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Jonathan Brodeur :

QUE Feng Guo agisse à titre de président d'assemblée.

Feng Guo est désigné comme président d'assemblée par acclamation.

3. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un ou d'une présidente d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée du 14 septembre 2023
6. Constatation de la convocation de l'assemblée
7. Mot du directeur
8. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement
9. Mot de la présidente de la Fondation
10. Nomination d'un ou d'une présidente d'élections
11. Adoption de la procédure d'élection
12. Élections des membres parents au conseil d'établissement
13. Élections des parents substitués au conseil d'établissement
14. Élection du ou de la représentante au comité de parents
15. Élection d'un substitut pour siéger au comité de parents
16. Proposition de formation d'un organisme de participation des parents
17. Parole au public - *Questions*
18. Varia – Points divers
19. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR Hannah Beattie que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

4. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Jonathan Brodeur :

QUE Noémi Mathieu agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée par acclamation

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 septembre 2023

IL EST PROPOSÉ par Adrien Gould que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 14 septembre 2023 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Adopté à l'unanimité.

6. CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE

L'avis de convocation a été transmis en conformité avec l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique*.

7. MOT DU DIRECTEUR – M. Jonathan Brodeur

8. MOT DU PRÉSIDENT et PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024 – M. Feng Guo

9. Mot de la présidente de la Fondation – Mme Genevieve Polese

10. NOMINATION D'UN OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS

IL EST PROPOSÉ par Claude Gauthier :

QUE Geneviève Polese agisse à titre de présidente d'élections.

Adopté par acclamation

11. ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Geneviève Polese de procéder de la manière suivante :

On demande aux personnes intéressées à siéger au conseil d'établissement de se présenter à l'avant de l'assemblée. Si nous avons plus de candidats que de postes disponibles, chaque candidat aura 2 minutes pour se présenter avant de passer au vote. Pour le vote, nous demanderons aux candidats de sortir du local afin de faire un vote à main levée si nécessaire.

Un vote est tenu : Non

Procédure adoptée à l'unanimité.

12. ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT qu'il y a 3 postes en élection pour des mandats de 2 ans;

CONSIDÉRANT les 3 candidatures manifestées et les 3 postes de disponibles, aucun vote n'est requis.

Élus par acclamation

Dévoilement des résultats :

- Feng Guo
- Adrien Gould
- Maude Demers

13. ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substituts que de représentants parents;

CONSIDÉRANT qu'il y a 2 représentants de parents élus au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT les 2 candidatures manifestées et les 2 postes de disponibles, aucun vote n'est requis.

Élus par acclamation

Dévoilement des résultats :

- Émilie Brière
- Suzanne Daly

14. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit élire un représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT l'unique candidature de Feng Guo;

Élu par acclamation.

15. ÉLECTION D'UN MEMBRE SUBSTITUT POUR SIÉGER AU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée souhaite élire un substitut au représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT l'unique candidature de Mme Émilie Brière;

Élue par acclamation.

16. PROPOSITION DE FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit déterminer si elle souhaite former un organisme de participation des parents (ci-après, « **OPP** ») ou non;

CONSIDÉRANT que si elle décide de former un OPP elle doit en déterminer le nom, la composition, les règles de fonctionnement et en élire les membres;

Formation d'un OPP :

IL EST PROPOSÉ par Geneviève Polese de ne pas former un OPP.

Un vote est tenu : Non

Adoptée à l'unanimité

Un parent, M. Fredy Pulido, souhaite offrir son aide afin qu'un calendrier et des invitations envoyées aux parents soient numériques (outlook). Il sera invité à une séance de parents à venir (C.É. ou Fondation).

17. POINT D'INFORMATIONS (facultatif)

Aucun

18. PAROLE AU PUBLIC

Aucune question

19. VARIA

Aucun

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin. Il est 19h45.

**Président (ou direction, le cas
échéant)**



Secrétaire d'assemblée